



ARTICLE 1 : *Date et lieu du tournoi*

LE FOOTBALL CLUB DU BORN organise un tournoi le :

- **SAMEDI 22 JUIN 2019** : U11 (2008/2009) et U13 (2006/2007)
- **DIMANCHE 23 JUIN 2019** : U15 (2004/2005) et SENIORS / U17 FEMININES

Ce tournoi aura lieu sur le Complexe Sportif de Moulin Neuf à MIMIZAN et Stade Municipal à MIMIZAN
Les équipes devront se présenter au secrétariat à 8h30 précises, le début des matches étant programmé pour 9h00.
Toute équipe absente au coup d'envoi aura match perdu par forfait est donc 0 point.

ARTICLE 2 : *Droit d'engagement.*

L'engagement est gratuit. **Un chèque de caution de 50 € par équipe**, restitué le jour du tournoi est à joindre à l'inscription.

ARTICLE 3 : *Assurance responsabilité*

Tous les participants **obligatoirement** licenciés, sont donc assurés. En conséquence, les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident. De même, ils déclinent toute responsabilité en cas de vols ou détérioration des biens des joueurs et dirigeants, dans et hors l'enceinte du stade.

ARTICLE 4 : *Sanctions*

Pour toutes les rencontres, un joueur coupable de jeu dur, incorrections, infractions sera exclu et non remplacé pour 3 minutes, puis exclusion de la rencontre s'il y a récidive.

ARTICLE 5 : *Jury et litiges*

Les litiges éventuels seront examinés par la Commission d'organisation du Tournoi. Cette commission se réserve le droit d'apporter les modifications s'avérant nécessaires au bon déroulement du tournoi.

ARTICLE 6 : *Nombre de joueurs par équipe*

Chaque équipe comprend 7 joueurs et 3 remplaçants pour les équipes U15, Seniors et U17 Féminines et de 8 joueurs et 4 remplaçants pour les U11, U13. Tout non respect de cette règle entrainera la perte du match pour l'équipe en faute.(0 point)

ARTICLE 7 : *Qualification des joueurs*



Football Club du Born

Affiliation FFF n° 546 487

Stade Moulin Neuf - Chemin des Résineux - 40200 MIMIZAN

☎ 05.58.09.35.52

www.fcborn40.net - e-mail : fcborn40@gmail.com



Tous les joueurs présentés, devront être munis de leur licence. Chaque équipe dès son arrivée, à **8h30 précises**, devra se présenter au secrétariat pour y remplir sa feuille de match. Les licences y seront jointes pour procéder au contrôle d'identité. Les licences seront conservées au secrétariat durant le tournoi.

Si un club engage plusieurs équipes dans la même catégorie, les mêmes joueurs devront commencer et finir le tournoi dans la même équipe à l'exception du gardien de but en cas de blessure. **Tout non respect de cette règle entrainera la perte du match pour l'équipe en faute soit (0 point). Des contrôles auront lieu à tout moment du tournoi.**

ARTICLE 8 : *Règlement sportif du tournoi*

C'est le règlement du football à 7 pour les U15, Séniors Féminines et celui à 8 pour les U11, U13 tel qu'il figure dans l'annuaire fédéral, qui sera appliqué, à l'exception de :

- Suppression du hors-jeu
- Touches effectuées à la main .

ARTICLE 9 : *Equipements*

Chaque équipe devra obligatoirement disposer d'un jeu de maillots, de gants de gardien, de ballons ainsi que de protégés tibias.

ARTICLE 10 : *Tirage des poules*

La commission chargée du tournoi constituera les poules de brassage et seront diffusées sur notre site Internet à partir du mardi 18 Juin 2019.

ARTICLE 11 : *Système du tournoi (sous réserve du nombre d'équipes)*

Ce tournoi se déroulera en 2 phases :

- la 1^{ère} par poules de brassage
- La 2^{ème} par élimination directe : ¼, ½, finale

A L'ISSUE DE LA PHASE QUALIFICATIVE : Si deux équipes d'un même club sont qualifiées pour les ½ finales, elles se rencontreront d'office.

Il y aura 4 poules de 6 équipes.

Le 1^{er} et le 2^e seront qualifiés pour le Tournoi des As

Le 3^e et le 4^e seront qualifiés pour le Tournoi Challenge

Le 5^e et le 6^e seront qualifiés pour le Tournoi Consolante

Les rencontres débuteront à **9h00 précises**, Remise des récompenses vers 17H30.

Ce tournoi aura la formule championnat :

- Match gagné : 4 points
- Match nul : 2 points
- Match perdu : 1 point
- Forfait : 0 point

En cas d'égalité les équipes seront départagées par les tirs au but pour les matchs éliminatoires, avec match gagné pour l'équipe prenant l'avantage à nombre égal de tirs.

ARTICLE 12 : *Durée des rencontres*

Temps total de jeu par catégorie :

U11	= 50 minutes
U13	= 50 minutes
U15	= 70 minutes
Séniors Féminines	= 90 minutes

ARTICLE 13 : *Egalité (poules de brassage et qualificatives)*



Football Club du Born

Affiliation FFF n° 546 487

Stade Moulin Neuf - Chemin des Résineux - 40200 MIMIZAN

☎ 05.58.09.35.52

www.fcborn40.net - e-mail : fcborn40@gmail.com



Le classement se fera en fonction, sous la responsabilité de la commission (art ; 4), des points attribués à l'article 10. En cas d'égalité à la fin des poules de brassage et qualificatives les ex aequo seront départagés par :

- 1- le goal-average particulier
- 2- le goal-average général (BP – BC)
- 3- la meilleure défense
- 4- des tirs au but identiques à la phase éliminatoire

ARTICE 14 : *Responsable d'équipe*

Les équipes disposeront d'un responsable. Il figurera obligatoirement sur la feuille d'engagement et sera automatiquement licencié à la F.F.F (dirigeant, arbitre, joueur.....) Il sera tenu pour responsable de son équipe sur les terrains, dans l'enceinte du stade et en dehors jusqu'à la voie publique.

ORGANISATEURS DU TOURNOI

LACOUTURE Cathy
Secrétaire

DE MATOS Philippe
Educateur Fédéral

TIGNAC Johan
RTJ

BON TOURNOI A TOUS
www.fcborn40.net



Football Club du Born

Affiliation FFF n° 546 487

Stade Moulin Neuf – Chemin des Résineux – 40200 MIMIZAN

☎ 05.58.09.35.52

www.fcborn40.net – e-mail : fcborn40@gmail.com

